

Certificat de capacité à l'enseignement du français langue étrangère

Public

Ce stage s'adresse aux personnes souhaitant bénéficier d'une formation initiale pour l'enseignement du Français Langue Étrangère.

Inscription

info@cavilam.com

www.cavilam.com

Conditions d'admission à la formation

- Baccalauréat français

ou

- Équivalent du baccalauréat + niveau B2 attesté (DELFI, TCF, TEF...)
- Acceptation du dossier de candidature (CV, lettre de motivation)

Modalités, en deux temps

- **En asynchrone**, en amont de la formation : ≈ 10 à 12 heures de travail en autonomie. Ce travail préalable est obligatoire.
- **En présentiel** : 80 cours de 45 minutes, soit 60 heures de cours.

Objectifs généraux de la formation

- Repenser la manière d'enseigner les langues étrangères aujourd'hui.
- Développer les compétences et savoir-faire pédagogiques nécessaires à l'enseignement du Français Langue Étrangère.
- Acquérir une méthode d'enseignement.

Contenus de la formation

TRAVAIL EN ASYNCHRONE

Trois semaines avant la formation en présentiel, les participants auront accès à une plateforme en ligne proposant un parcours de formation leur permettant de se familiariser avec les bases de l'enseignement du Français Langue Étrangère. Grâce à des contenus interactifs, ils s'approprieront les spécificités de l'approche communicative (recours aux documents authentiques, approche par compétences, réflexion interculturelle, rôle de l'erreur, actes de parole, etc.) et découvriront les grands principes du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues). Ils réfléchiront à la démarche de l'enseignement de la grammaire et du lexique en FLE et apprendront à développer la compétence interculturelle de leurs apprenants. Ils apprendront à distinguer et à caractériser les différentes formes d'évaluation.

Ce travail en autonomie est un prérequis obligatoire à la formation en présentiel ; il est indispensable au bon suivi du stage.

FORMATION EN PRÉSENTIEL

1. Gérer et animer la classe

Cet ensemble de séances permet aux participants de découvrir et de s'approprier des techniques de gestion et d'animation en expérimentant des activités de classe. Ils apprendront à favoriser les interactions en langue cible, tout en gérant l'hétérogénéité (des niveaux, des profils et des publics) dans le groupe.

Les stagiaires développeront leur capacité à expliquer : ils réfléchiront à la manière de transmettre des savoirs linguistiques et culturels intégrés à la séquence de cours. Ils s'entraîneront à expliquer des règles de grammaire à des non-francophones.

Ils auront l'occasion de se mettre dans la peau d'un apprenant de langue étrangère lors d'une « leçon 0 » et pourront observer une classe dans les conditions réelles.

Afin d'animer la classe, ils apprendront à utiliser des outils numériques simples et des supports et documents audiovisuels complémentaires.

Une séance sera consacrée à une simulation de classe.

Certificat de capacité à l'enseignement du français langue étrangère (suite)

2. Construire un cours

Les participants apprendront à construire une progression sur la base du CECRL. Ils s'entraîneront à planifier un cours en fonction d'objectifs communicatifs, puis cibleront les activités à proposer en fonction des compétences visées.

Des séances seront consacrées à l'analyse de méthodes de FLE, pendant lesquelles les participants apprendront à sélectionner et organiser les activités en fonction du public et des objectifs de cours.

Dans la perspective de mettre en place une approche communicative, les participants apprendront à utiliser des documents authentiques en classe, à les sélectionner et à les exploiter, en mettant l'accent sur les compétences de compréhension et de production orales et/ou écrites et en dégagant un point de langue à travailler.

3. Évaluer les apprenants sur la base du CECRL

Les participants travailleront sur l'évaluation formative des apprenants, en considérant l'erreur comme source d'apprentissage. Ils apprendront à distinguer les types d'erreurs et s'entraîneront à annoter et à corriger des productions écrites, puis à proposer des pistes de remédiation.

Ils découvriront les types de certifications existantes en FLE.

Validation du stage

Attestation de participation CAVILAM – Alliance Française.

Obtention du certificat

Le certificat est obtenu sur la base de l'assiduité aux cours (90 % minimum) et de la réussite aux épreuves d'évaluation, constituées de/d' :

- un quiz sur les aspects théoriques.
- la proposition d'une fiche d'accompagnement à partir d'une fiche apprenant fournie.
- l'animation d'une courte séance de classe préparée à partir d'une ressource existante.
- l'analyse d'une production écrite, avec propositions de pistes de remédiation.